

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

GRAFIKLEEN R845

Page 1 de 5

Préparé le 2 janvier 2017 MSDS : Grafikleen R845 FDS GHS FR

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Grafikleen R845

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Solvant nettoyant

Restrictions d'utilisation Pour usage industriel seulement

Données du fournisseur West Penetone Inc.

10900 Secant

Montréal, QC, H1J 5S1 Tel: 514-355-4660

Numéro de téléphone d'urgence

Canutec: (613) 996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement

Liquides inflammables	Catégorie 4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Danger par aspiration	Catégorie 1
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Cancérogénicité	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

DANGER

Mentions de danger :

Liquide combustible

Provoque une irritation oculaire

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Peut irriter les voies respiratoires

Peut provoquer somnolence ou des vertiges

Susceptible de provoquer le cancer





Conseils de prudence - Prévention

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éviter de respirer les gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Préparé le 2 janvier 2017

MSDS: Grafikleen R845 FDS GHS FR

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

En cas d'incendie : Utiliser CO₂, mousse, poudre chimique, ou bruine pour l'extinction.

Conseils de prudence - stockage

Garder sous clef. Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets conformément à la règlementation locale/provinciale/ou fédérale.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Hydrocarbures aromatiques	64742-94-5	75-80
Alcool diacétone	123-42-2	20-25

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Consulter un médecin si l'irritation

persiste.

Contact avec la peau Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanées : Demander un avis

médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Inhalation En cas d'inconfort après l'inhalation, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une

position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

en cas de malaise.

Ingestion NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Le produit peut causer de l'irritation aux yeux. L'inhalation du produit vaporisé peut provoquer de l'irritation aux voies respiratoires causant une sensation de brûlement, de la toux et de difficulté à respirer. L'ingestion peut provoquer une irritation aux voies digestives et causer de la douleur abdominale. L'aspiration du produit pourra provoquer une pneumonite.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

CO₂, mousse, poudre chimique, bruine.

Moyens d'extinction inappropriés

Éviter d'utiliser un jet d'eau car ceci pourrait faire répandre le feu.

Dangers particuliers associés au produit chimique

De gaz toxiques tel que les oxydes de carbone, fumée ou autres gaz irritants peuvent être générés lors d'un feu.

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Préparé le 2 janvier 2017

MSDS: Grafikleen R845 FDS GHS FR

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

S'assurer d'une ventilation adéquate. Éliminer toutes sources d'ignition. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnelle.

Précautions environnementales

Empêcher d'autres fuites ou déversements aux drains ou sources d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manutention Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. S'assurer d'une ventilation adéquate.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart des matières

incompatibles.

Matières incompatibles Oxydants forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Seuls les composants avec limite d'exposition sont inscrits. Tout élément ne figurant pas dans cette section n'a pas de limite d'exposition connue.

Nom chimique	ACGIH TLV	
Alcool diacétone	TWA: 50 ppm	
123-42-2		
Hydrocarbures aromatiques	TWA: 100 mg/m ³	
64742-94-5	(recommandation du fabricant)	

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans les endroits clos.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps Porter des gants a l'épreuve des solvants.

Protection respiratoire Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire pour

vapeurs organiques approuvé NIOSH/MSHA.

Considérations générales sur

l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÈTES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE:

Liquide clair, jaune pâle

ODEUR

Solvant aromatique

TENSION DE VAPEUR, mm Hg À 20°C :

<

DENSITÉ DE VAPEUR (Air = 1) :

- -> 4 **GRAFIKLEEN R845** Page 4 de 5

Préparé le 2 ianvier 2017

MSDS: Grafikleen R845 FDS GHS FR

DENSITÉ RELATIVE A 20°C: SEUIL OLFACTIF:

Sans objet 0.895

SOLUBILITÉ DANS L'EAU: pH:

Sans objet Insoluble

POINT DE FUSION/CONGÉLATION: COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU:

Pas disponible Pas disponible

POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET DOMAINE D'ÉBULLITION: TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:

> 148°C Pas disponible

POINT D'ÉCLAIR: **TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION:**

62°C (TCC) Pas disponible TAUX D'ÉVAPORATION, acétone = 1 : VISCOSITÉ:

< 10 cps

INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ): LIMITES D'INFLAMMABILITÉ:

SUPERIEURE: Sans objet Sans objet INFERIEURE: Sans objet

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales. Non réactif.

Possibilité de réactions dangereuses Conditions à éviter

Aucune. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et des sources d'ignition.

Produits de décomposition dangereux Matières incompatibles

Oxydants forts. Aucun.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Hydrocarbures aromatiques 64742-94-5	>5000 mg/kg (rat)	>2000 mg/kg (lapin)	4688 mg/m³ (rat) 4h
Alcool diacétone 123-42-2	>2000 mg/kg (rat)	>5000 mg/kg (lapin)	Aucun renseignement disponible

Informations sur les voies d'exposition probables

Lésions oculaire graves/irritation oculaire Cause de l'irritation aux yeux.

Corrosion /irritation de la peau Peut assécher peau.

Ingestion Peut être nocif si avalé. Toxicité minimale.

Inhalation L'inhalation des solutions vaporisées peut causer de l'irritation ou dommages aux voies

respiratoires.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun connu. Effets mutagènes sur les cellules germinales Aucun connu.

Cancérogénicité Cause le cancer chez les animaux de laboratoire, mais la pertinence pour

les humains est incertaine. Basée sur l'évaluation des composants.

Toxicité pour le système reproducteur Aucun connu.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires et/ou provoquer de la somnolence ou

> des vertiges. Aucun connu.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Voir sections 2 et 4.

GRAFIKLEEN R845

Page 5 de 5 Préparé le 2 janvier 2017

MSDS: Grafikleen R845 FDS GHS FR

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Aucun renseignement disponible.

Persistance et dégradabilitéPotentiel de bioaccumulationAucun renseignement disponible.Aucun renseignement disponible.

Mobilité dans le sol Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible Aucun connu

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Emballage contaminé Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur

recyclage, leur récupération ou leur élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classification TMD

Non règlementé

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Tous les ingrédients figurent sur la LIS.

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation :2 janvier 2017Date de révision :Sans objetNote de révisionSans objet

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité